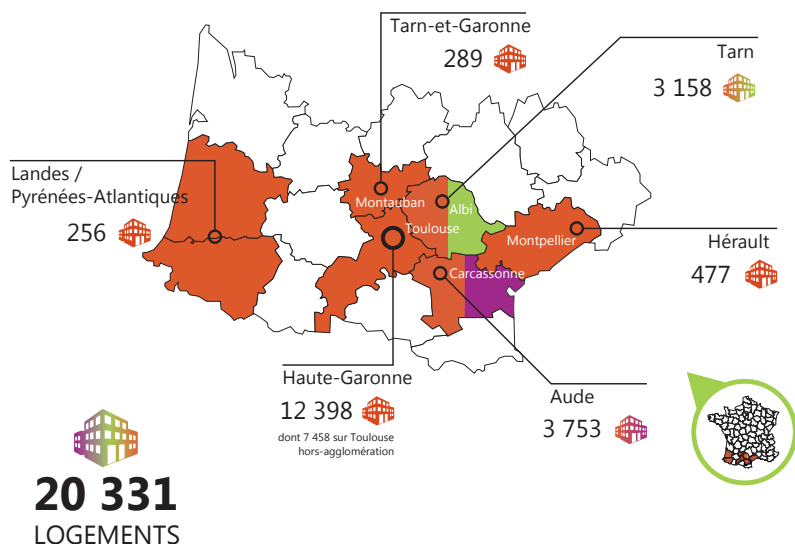


Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables – SPASER



La Société Anonyme de Coordination BRENNUS, l'union de 3 organismes



La Société de Coordination BRENNUS, créée le 21 février 2021 par arrêté ministériel, est composée des Offices Publics de l'Habitat **CASTRES MAZAMET** et **DOMITIA HABITAT**, et de la **SA d'HLM PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE**.



PATRIMOINE SA Languedocienne est une Entreprise Sociale pour l'Habitat fondée à Toulouse en 1932.

PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

31, 81, 82, 11, 34, 30, 64, 40

PARC DE LOGEMENTS
14 000 logements



Créé en 1920, DOMITIA HABITAT est rattaché à la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne.

PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

11

PARC DE LOGEMENTS
3 600 logements



Créé en 1932, l'Office Public de l'Habitat de Castres est rattaché à la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet.

PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

81

PARC DE LOGEMENTS
2 700 logements

Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables

Le SPASER de la SAC BRENNUS veille à promouvoir et structurer des achats responsables, tout en veillant à l'efficacité économique et opérationnelle. Les membres de la SAC BRENNUS rechercheront toujours la sélection de l'offre la mieux-disante en étant soucieux du poids des critères techniques, sociaux, environnementaux par rapport au prix proposé.

Le SPASER répond aux exigences fixées dans le Code de la commande publique, qui impose de **prendre en compte, lors de la définition des besoins, des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale**. Le SPASER pourra faire l'objet d'évolutions, dans une démarche

d'amélioration continue aux conditions économiques, sociales, environnementales et juridiques.

Le SPASER répond aux engagements pris dans le cadre de la démarche RSE de ses membres pour ceux qui l'ont initiée.

Le SPASER détaille les ambitions des membres de la SAC BRENNUS de s'engager pour une commande publique agile et responsable.

Le SPASER est également utile à la mise en place de marchés communs entre membres de la SAC, qui se sont donnés les mêmes règles de consultation et les mêmes attentes qualitatives.

Le SPASER, socle des politiques achats des membres de la SAC BRENNUS, comporte 4 volets :





1 Prévoir des considérations sociales

- Avoir recours à **l'allotissement** pour faciliter l'accès à la commande publique aux PME de l'économie sociale et solidaire. Les membres de la SAC BRENNUS étudient la possibilité d'allotir systématiquement leurs marchés afin de toucher un plus grand nombre d'entreprises locales.
- **Développer des partenariats** avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les ESAT et SIAE, les structures d'insertion...
- Porter des réflexions sur des **marchés réservés aux structures d'insertion** par l'activité économique ou sur des chantiers d'insertion.
- Favoriser le recours à des produits issus du **commerce équitable**.

2 Favoriser les individus et améliorer leurs conditions de travail et leur insertion dans l'emploi

- Prévoir, favoriser, assurer le suivi et **renforcer la place de l'insertion** dans la commande publique ; mise en place de partenariats assurant la promotion de la clause d'insertion et le **recours aux facilitateurs** dans les territoires.

Ces démarches permettent de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées (jeunes sans diplômes ou qualifications, seniors, demandeurs d'emploi de longue durée...). Les membres de la SAC BRENNUS veillent à la mise en place d'heures d'insertion dans leurs marchés suivant la technicité demandée.

La SAC BRENNUS s'engage à pérenniser ce dispositif, à l'adapter et à chercher à améliorer son efficacité. Elle s'engage à communiquer le nombre d'heures de main d'œuvre qui auront été contractualisées sur les chantiers ou marchés de services pour du public éloigné de l'emploi.

- **Lutter contre les pratiques illégales ou anticoncurrentielles** (sous-traitance non déclarée, travail dissimulé, travailleurs détachés) en rappelant les obligations dans le dossier de consultation des entreprises et en se dotant d'outils pour contrôler le personnel sur les chantiers (surveillance des entreprises sous-traitantes sur chantier, et demande systématique du formulaire DC4 - déclaration de sous-traitance - pour agrément).

DES ACHATS ECOLOGIQUEMENT RESPONSABLES



- Chaque membre de la SAC BRENNUS s'engage à **dématérialiser ses fonctions achats** :

-Utilisation d'un profil acheteur, échanges électroniques avec les candidats, signature électronique des marchés.

- Les membres doivent limiter au maximum le recours aux documents « papier ».

- Chaque membre de la SAC BRENNUS s'engage à utiliser des **critères ou sous-critères environnementaux** dans ses achats sous réserve que l'objet du marché (et le montant) le justifie.

Il peut s'agir de critères ou sous-critères liés à la propreté du site, à la gestion des déchets, à la réduction des nuisances sonores pour le quartier et les riverains, au respect de contraintes énergétiques ou thermiques...

- Chaque membre de la SAC BRENNUS s'engage à valoriser **l'économie circulaire** et étudier des solutions de **réemploi, de recyclage ou de valorisation des matériaux** quand cela s'avère possible (exemple : chantiers de réhabilitation).
- Chaque membre de la SAC BRENNUS s'engage à promouvoir **l'achat de matériaux innovants et durables** (matériaux biosourcés, écolabels, performances particulières...).
- Chaque membre de la SAC BRENNUS s'engage à intégrer ces principes environnementaux **dès la conception et la définition des besoins**.

DES ACHATS ECONOMIQUEMENT RESPONSABLES



- Chaque membre de la SAC BRENNUS s'engage à étudier la possibilité de **mutualiser ses achats** et de constituer un **groupement de commande**.
- Chaque membre de la SAC BRENNUS s'engage à mettre tout en œuvre pour **alléger ses procédures** et faciliter les réponses des entreprises (analyse des candidatures après les offres, tolérance vis-à-vis de la remise de certaines pièces facultatives, formation des candidats en cas de question...), notamment les TPE.
- **Développer des partenariats et des rencontres** avec les fournisseurs et les acteurs locaux (exemples : FFB, CAPEB, etc. ...). Les membres de la SAC BRENNUS étudient la possibilité d'avoir recours à des rencontres sous forme de réunions ou webinaires afin de présenter la programmation annuelle des marchés aux entreprises, acteurs et fournisseurs.
- Chaque membre de la SAC BRENNUS s'engage à **respecter les délais de paiement contractuels** et à accompagner les entreprises en difficulté par la réduction de ces délais dès que cela est possible.
- Chaque membre de la SAC BRENNUS s'engage à **faciliter et maintenir des échanges** avec des entreprises en difficulté, ou lors de litiges. Les dispositifs contractuels (pénalités, résiliations) seront systématiquement analysés et discutés avant leur mise en œuvre.
- Chaque membre de la SAC BRENNUS s'engage à partager ses **bonnes pratiques** et **retours d'expérience**.

VOLET 4

DES ACHATS TRANSPARENTS ET SIMPLIFIÉS



- Chaque membre de la SAC BRENNUS s'engage à disposer d'un **guide interne des achats**, qu'il doit tenir à la disposition des collaborateurs.

Ce guide, synthèse du Code de la Commande Publique, rappelle les grands principes, les bonnes pratiques, la réglementation, et les règles internes aux membres.

- Chaque membre de la SAC BRENNUS s'engage à **sensibiliser les collaborateurs concernés aux enjeux et problématiques des achats** (tel que la lutte contre la corruption), à assurer et maintenir leur formation aux règles de la commande publique.
- Chaque membre de la SAC BRENNUS s'engage à **anticiper ses achats** afin de faciliter les organisations internes et le plan de charge des entreprises.

- Chaque membre de la SAC BRENNUS s'engage à **communiquer sur le lancement des appels d'offres et assurer une visibilité** par des réseaux de communication légaux et publics professionnels les plus répandus.

- Chaque membre de la SAC BRENNUS s'engage à **communiquer sur le montant des achats et des investissements** qui ont été injectés dans l'économie locale.

- Chaque membre de la SAC BRENNUS s'engage à assurer des **échanges** entre le personnel de terrain et le personnel en charge de la commande publique afin de bien **cerner les besoins**, et faire coïncider au mieux la rédaction des dossiers de consultation avec les attentes et contraintes du terrain.



BRENNUS

SOCIÉTÉ ANONYME DE COORDINATION

**5 place de la pergola
31400 Toulouse**



SOCIÉTÉ ANONYME DE COORDINATION BRENNUS

Société anonyme coopérative à capital variable à directoire et conseil de surveillance au capital de 30 000 €
Siège social : 5 place de la Pergola - 31400 TOULOUSE - RCS Toulouse 901 528 869. Réalisation Agence bab - Juin 2023